



LE GOUVERNEMENT
DU GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG

Ensemble. Pour tous.



État de la
Nation
2026



Discours sur l'État de la Nation

Luc Frieden

Premier ministre du Luxembourg

Luxembourg, le 19 mai 2026

Seul le discours prononcé fait foi – Traduction de courtoisie



**Approche
solidaire** p.8-11

**Égalité des chances
pour nos enfants** p.12-15

**Politique du logement
ambitieuse** p.16-18

**Vivre-ensemble
au quotidien** p.19-21

**Politique environnementale
responsable** p.22-25

**Économie
performante** p.26-30

**Innovation
au service de l'humain** p.31-32

**Unité et
résilience** p.33-36



“

Le Gouvernement souhaite que le Luxembourg reste un pays solidaire, un pays qui tient ensemble, vit ensemble, grandit ensemble, où grandissent les générations futures, un pays qui préserve la nature ensemble, façonne l'avenir ensemble.

”

Monsieur le Président,

- un élève qui, dès son jeune âge, remporte des prix internationaux en physique ;
- un couple à la tête de trois restaurants prospères qui emploient une centaine de salariés ;
- une femme qui s'engage dans une ASBL venant en aide à des personnes en fauteuil roulant grâce à des chiens d'assistance.

Ce ne sont là que trois parcours parmi les nombreuses rencontres que j'ai eues l'occasion de rencontrer ces derniers mois – trois des nombreuses facettes de notre nation, trois fragments d'une mosaïque bien plus vaste.

Car la nation, c'est nous – tous ensemble. On ne peut pas toujours la saisir, et pourtant elle est bien réelle. Une nation, c'est une communauté, une société, un destin construit, vécu et transmis ensemble.

La cohésion sociale est notre bien le plus précieux en tant que nation, surtout à une époque où tant de choses sont remises en question – par les guerres, le populisme, les nouvelles technologies, les défis économiques et sociaux.

Le système international tel que nous le connaissons depuis la Seconde Guerre mondiale est de moins en moins reconnaissable. À la place de la paix : des guerres en Europe, au Moyen-Orient et en Afrique. À la place du libre-échange : des droits de douane, des barrières et des blocages. À la place de la coopération : l'égoïsme, les intérêts particuliers et le repli sur soi.

Le droit international, sur lequel reposent les progrès des 80 dernières années, est remis en cause, sapé, ignoré – en Ukraine, au Groenland et ailleurs. La loi du plus fort et les menaces remplacent le dialogue et la diplomatie.



Même les défis qu'aucun pays ne peut relever seul passent au second plan sur la scène internationale, comme le changement climatique, les crises humanitaires ou encore la faim dans le monde. Et les relations économiques sont elles aussi redéfinies à l'aune d'intérêts stratégiques, notamment dans l'énergie et la technologie.

On ne peut plus parler de cas isolés. C'est une tendance de fond : le monde est en pleine mutation. Nous vivons une période de profondes transformations qui façonneront les décennies à venir. Car alors même que la coopération internationale s'affaiblit, les répercussions des événements mondiaux ne s'arrêtent pas aux frontières.

C'est pourquoi le Luxembourg restera un pays pleinement engagé sur la scène internationale en faveur des institutions multilatérales et du droit international – aux côtés de nos voisins, au sein de l'Union européenne, de l'OTAN et des Nations unies.

Ce qui se passe au-delà de nos frontières, parfois loin de nous, a des conséquences directes et concrètes sur notre pays. Cela vaut dans les périodes favorables. Mais cela vaut tout autant en temps de crise.

Nous sommes aujourd'hui confrontés à plusieurs guerres dans notre voisinage immédiat – en Ukraine, au Gaza et en Iran. Et au sein même de l'Europe, certaines évolutions remettent en cause nos principes fondamentaux, parfois à travers des attaques hybrides orchestrées par des États tiers.

Pour nous, la réponse à ces deux évolutions doit passer par un renforcement de l'Union européenne :

- Elle est la réponse aux tensions internes, car l'Union européenne reste l'expression de nos valeurs et demeure le meilleur moyen de les défendre à l'avenir. Nous voulons plus d'Europe, capable de préserver notre démocratie, notre liberté et l'État de droit.
- Et elle est également notre meilleure réponse aux turbulences du monde, en nous permettant de gagner en indépendance dans les domaines de l'énergie, de la sécurité, des technologies, de l'espace ou encore de la production alimentaire.



La guerre en Iran et la fermeture du détroit d'Ormuz nous rappellent une fois de plus nos dépendances. Nous le constatons très concrètement à la pompe. Mais aussi les engrais, les denrées alimentaires et de nombreux autres produits deviennent plus chers.

Et les véritables conséquences économiques restent à venir – c'est du moins l'analyse des experts du Fonds monétaire international et de la Banque centrale européenne. Le Luxembourg ne fait pas exception.

Mais ces défis se posent différemment selon les pays. Ils ne sont pas les mêmes pour le Luxembourg que pour nos partenaires de l'Union européenne ou du Moyen-Orient. Ainsi, par exemple, une part importante de notre énergie provient de l'étranger. Toutefois, nos fournisseurs d'électricité et de gaz s'approvisionnent sur plusieurs années, ce qui permet d'atténuer les effets à court terme.

Et au Luxembourg aussi, les citoyens comme les entreprises ressentent les conséquences de cette guerre de manières très différentes. Il se peut que certaines entreprises enregistrent de bons résultats, alors qu'en même temps l'industrie, le commerce et l'artisanat – surtout la construction – traversent des difficultés. La hausse des prix pétroliers pèse davantage sur la logistique et le transport que sur les magasins de vêtements ou les banques.

De telles nuances ne concernent pas seulement les entreprises, mais aussi les habitants. Tout dépend si vous vous chauffez au mazout, au gaz ou avec une pompe à chaleur, si vous utilisez la voiture ou les transports publics, si vous gagnez plus ou moins. Et surtout l'inflation risque d'augmenter plus rapidement, en raison des prix énergétiques qui impactent toute l'économie. Autant de réalités différentes, autant de pièces d'une mosaïque plus vaste.

C'est pourquoi nous souhaitons aborder ces effets ensemble avec les partenaires sociaux dans le cadre d'une tripartite. Et si nous nous considérons tous comme faisant partie d'un même ensemble, ces réalités divergentes ne divisent pas, elles rassemblent. Alors, nous ne nous opposons pas les uns aux autres. Alors, nous avançons ensemble. Et notre nation reste unie.



Le Gouvernement souhaite que le Luxembourg reste un pays solidaire, un pays qui tient ensemble, vit ensemble, grandit ensemble, où grandissent les générations futures, un pays qui préserve la nature ensemble, façonne l'avenir ensemble.

Chaque jour, chacun d'entre nous redéfinit ce qui fait notre nation – à travers ses paroles, ses actes et ses décisions. La Chambre, le Gouvernement, les partenaires sociaux et la presse portent tous une part de cette responsabilité.

Le Gouvernement se trouve désormais à mi-mandat. Nous avons accompli beaucoup, et il nous reste encore beaucoup à faire. C'est naturel à mi-parcours. Le tout avec un objectif clair : le bien-être du pays et de ses habitants. Chacune de nos décisions vise à renforcer la paix et la liberté, la prospérité et la démocratie dans notre pays.

Construire le Luxembourg de demain – tel était, tel est, et tel reste, notre objectif : avec plus de pouvoir d'achat, plus de solidarité, plus de soutien aux familles, plus de logements, plus d'emplois, un vivre-ensemble plus sûr, plus d'énergies renouvelables.

Voilà le Luxembourg que nous voulons construire – avec vous ici, et avec toutes celles et ceux qui vivent dans notre pays. Dans un contexte d'incertitude et de profonds bouleversements dans le monde, les défis sont de taille. Nous devons faire face à ces changements et à leurs répercussions sur le Luxembourg, sans pour autant négliger les autres défis auxquels notre pays est confronté. Beaucoup de choses semblent aujourd'hui incertaines et floues. Mais une chose est claire : ce n'est pas le moment de baisser les bras.

Il est temps de prendre nos responsabilités : ensemble, pour tous. Et cette responsabilité, nous l'assumons chaque jour, d'une main sûre et avec un cœur engagé.





“ *Pour le Gouvernement, une chose est Claire : nous n'abandonnerons personne à son sort. Nous soutenons, accompagnons, comprenons, car il est question de confiance – confiance les uns envers les autres, la démocratie et dans l'avenir même.* ”

Monsieur le Président,

Renforcer la cohésion au sein de notre société commence par la manière dont nous traitons ceux qui ont moins de chance. Pour le Gouvernement, une chose est claire : nous n'abandonnerons personne à son sort. Nous soutenons, accompagnons, comprenons, car il est question de confiance – confiance les uns envers les autres, la démocratie et dans l'avenir même. Lorsque les inégalités se creusent, cette confiance s'effrite. Les espoirs et les perspectives s'effritent. Et au bout du compte, nous y perdons tous.

La pauvreté n'est pas un choix. La pauvreté est une injustice – surtout lorsqu'elle touche les enfants. Notre responsabilité collective est d'éviter cette injustice là où elle risque d'apparaître, et de la combattre là où elle est malheureusement déjà une réalité.

C'est pourquoi le Gouvernement a élaboré – en concertation avec le secteur – la première stratégie cohérente visant à lutter contre la pauvreté sous toutes ses formes. Les aides sociales ont été augmentées : l'allocation de vie chère, la prime énergie, la subvention de loyer, ainsi que le crédit d'impôt pour monoparentaux. Et depuis cette année le salaire social minimum non qualifié n'est plus imposé. Cela représente plusieurs centaines d'euros supplémentaires pour des ménages où chaque euro compte.

La réforme la plus importante, qui entrera en vigueur dès 2027, est le complément vie chère. Celui-ci regroupera cinq aides existantes, dont l'allocation de vie chère, la prime énergie et la nouvelle aide sociale destinée aux personnes retraitées.



Une aide unique, cela signifie une seule demande, un seul calcul, une seule procédure. C'est cela, la simplification administrative au service du citoyen. Et pour aller plus loin, nous automatisons cette nouvelle aide :

- par un renouvellement automatique tant que les critères restent remplis ;
- par un versement automatique aux bénéficiaires du REVIS ; et
- par un échange automatisé des informations entre les ministères.

À travers cette aide, il sera également possible de demander directement la subvention de loyer – car les coûts du logement constituent aujourd'hui le principal facteur de pauvreté. Et nous luttons encore une fois de manière ciblée contre la pauvreté infantile, par la mise en place d'une nouvelle aide de 3.000€ par année pour les familles à faible revenu.

Voilà une politique sociale à l'image de la coalition noire-bleue : simple, rapide et sans complications. Nous veillons à ce que l'aide parvienne là où elle est réellement nécessaire. C'est aussi l'objectif du nouveau guichet social unique, mis en place par le Ministre de la Famille, qui centralisera dès le mois d'octobre toutes les informations relatives aux aides sociales en un seul endroit.

Dans le même temps, le travail doit continuer à payer. Car l'emploi reste le meilleur rempart contre la pauvreté et l'exclusion sociale. Ainsi, le nouveau complément vie chère diminuera progressivement à mesure que les revenus augmentent.

C'est également dans cette optique que nous avons mis en œuvre d'importants allègements fiscaux. Nous faisons en sorte que le travail paie davantage. Aujourd'hui, chacun dispose d'un revenu net plus élevé qu'en 2023. Et ce sont les revenus les plus modestes qui bénéficient proportionnellement le plus des allègements fiscaux, surtout les familles monoparentales. Tout cela contribue à renforcer la cohésion au sein de notre société.

Et cette cohésion constitue le fondement même de notre système social. Nous prenons soin les uns des autres – lorsqu'on tombe malade, lorsqu'on vieillit ou lorsqu'on est frappé par un coup du sort. Et le Gouvernement prend ses responsabilités pour garantir la pérennité de ce système.



C'est la raison pour laquelle nous avons lancé une réforme des retraites – la première depuis 14 ans. Le Gouvernement est conscient de sa responsabilité de préserver la solidarité entre les générations, de permettre à chacune et chacun d'aborder l'âge avec sérénité, et de préparer notre pays pour l'après-élections.

C'est également dans cet esprit de responsabilité que nous modernisons notre système de santé. Car dans le domaine de la santé aussi – et peut-être plus encore qu'ailleurs – il s'agit de l'humain. L'humain doit rester au centre d'un système de santé accessible à toutes et à tous.

C'est pourquoi il n'y aura pas de déconventionnement sous cette législature. Nous ne voulons pas de médecine à deux classes. Les tarifs resteront uniformes et couvriront ce qui est nécessaire. Nous restons attachés à un système de santé solidaire. Une médecine à deux classes est néfaste pour la cohésion de notre société.

Mais l'accès au système de santé ne doit pas non plus être limité par des délais d'attente trop longs. C'est pourquoi nous finançons une garde supplémentaire dans les services d'urgence de nos hôpitaux. Et c'est pourquoi nous rapprochons également la médecine des citoyens, grâce à de meilleures infrastructures à travers tout le pays:

- avec des projets de construction ou d'extensions et de modernisation des sites existants de nos hôpitaux ; et
- avec davantage d'offres ambulatoires à la Cloche d'Or et à Grevenmacher, où nous avons ajouté un IRM et des appareils de mammographie.

À l'avenir, certaines interventions pourront aussi être réalisées en dehors du cadre hospitalier, par exemple chez les ophtalmologues et les dermatologues. Cela permettra de mieux répondre aux besoins des patients et de réduire les délais d'attente. Ces actes pourront alors également être faits au sein d'un cabinet.

La Ministre de la Santé présentera les modifications correspondantes dans les prochaines semaines, et ce, après avoir déjà lancé un projet de loi permettant aux médecins de se regrouper au sein d'une société. L'objectif est de faciliter le financement des infrastructures et équipements, tout en apportant une simplification administrative pour les médecins, et renforçant ainsi l'attractivité de cette profession.



Car nous avons besoin de médecins et d'autres professionnels de santé pour garantir, à l'avenir aussi, l'accès à la médecine et aux soins. Au-delà du diplôme de master en médecine à l'Uni.lu, nous comblons une lacune majeure de notre système en créant un statut spécifique et uniforme pour les médecins en voie de spécialisation. C'est ainsi que notre système social et de santé restera à l'avenir l'expression d'un pays solidaire.



“ *La réforme fiscale, les allocations familiales, le chèque-service accueil: une politique cohérente pour renforcer les familles et offrir à chaque enfant un départ équitable dans la vie.* ”

Monsieur le Président,

Cet avenir appartient à la prochaine génération. La cohésion sociale commence dès l'enfance, lorsque nous grandissons ensemble. Soutenir les familles et les enfants est un engagement central du Gouvernement.

Et la manière dont nos enfants grandissent a profondément changé au cours des dernières décennies, par l'évolution des structures familiales, par une diversité linguistique plus importante, et par les nouvelles technologies.

Les familles de notre pays sont aujourd'hui plus diverses. Un enfant sur quatre grandit dans un ménage avec qu'un seul parent. Aujourd'hui, davantage d'hommes que de femmes prennent un congé parental, même si c'est souvent à temps partiel.

Ces évolutions le montrent : chaque famille a sa propre réalité. Et les enfants grandissent dans des environnements différents. Pourtant notre responsabilité commune reste partout la même : donner à chaque enfant les mêmes chances de réussir dans la vie.

C'est dans cette optique que le Gouvernement a présenté une série de mesures ambitieuses, pour chaque famille et chaque enfant. Un paquet cohérent et socialement équitable reposant sur trois piliers : la réforme fiscale, les allocations familiales et le chèque-service accueil.

À partir de 2028, il n'y aura plus qu'une seule classe d'impôt. C'est une réforme en profondeur de notre politique fiscale, qui tient compte de l'évolution de notre société. Et pour une telle réforme le Ministre des Finances cherche un large consensus, et prévoit une période transitoire de 25 ans pour celles et ceux qui le souhaitent. Cette classe d'impôt unique permettra :



- davantage de pouvoir d'achat et un allégement supplémentaire pour la plupart des contribuables ;
- davantage d'équité fiscale entre les familles et au sein des couples ; et
- davantage de prévisibilité face aux aléas de la vie.

Surtout, nous plaçons l'enfant au cœur de cette réforme. Grâce à un nouvel abattement, nous réduirons par enfant de moins de trois ans le montant imposable de 3 000 euros. Nous donnons ainsi aux jeunes parents les moyens financiers de passer davantage de temps avec leurs enfants et de construire leur vie de famille. Et grâce à une nouvelle augmentation du crédit d'impôt pour monoparentaux, nous poursuivons de manière ciblée la lutte contre la pauvreté infantile.

Cela m'amène au deuxième pilier : les allocations familiales. À partir du 1er janvier de l'année prochaine, les allocations familiales augmenteront de 45€ par mois, et même de 60€ pour les enfants de plus de 12 ans. Et l'*allocation de rentrée scolaire* sera également augmentée de 60€, voire 90€.

Là encore, l'objectif est de donner à chaque enfant une chance équitable, quelle que soit la situation de ses parents. Nous le faisons également avec une nouvelle tranche de l'*allocation de naissance*, qui encourage financièrement les parents à faire évaluer le développement langagier de leur enfant, car les 30 premiers mois sont décisifs pour le développement émotionnel, cognitif et langagier de l'enfant.

Le troisième pilier est la réforme du chèque-service accueil. Nous voulons garantir à chaque enfant une place dans une structure d'accueil, indépendamment de la situation des parents. Là aussi, nous soulageons les familles en prenant à charge près de 80 millions d'euros jusqu'à présent financés par les familles elles-mêmes. Ainsi, une famille économisera en moyenne près de 3 000€ par enfant et par an.

Dans le même temps, nous renforçons le contrôle qualité et les taux d'encadrement, le tout dans l'intérêt des enfants. À l'avenir, les structures ne factureront que les heures réellement utilisées correspondant aux besoins des enfants et des parents. Ainsi, nous créons davantage de places dans les structures d'accueil et aidons les familles à mieux concilier vie privée et vie professionnelle.



La réforme fiscale, les allocations familiales, le chèque-service accueil : une politique cohérente pour renforcer les familles et offrir à chaque enfant les mêmes opportunités.

Une politique qui se reflète aussi dans notre système scolaire. Dans cet esprit, le Ministre de l'Éducation élargit progressivement la possibilité, et non l'obligation, d'une alphabétisation en français dans toutes les écoles. Rien n'est retiré à personne. Bien au contraire : nous donnons à de nombreux enfants une meilleure chance de réussir.

Depuis des années, trop de potentiel est perdu car deux tiers des enfants sont alphabétisés dans une langue qui les désavantage dès le départ. Nous offrons à beaucoup d'entre eux une meilleure option, sans pour autant négliger la langue luxembourgeoise. Le luxembourgeois restera la langue principale dans nos écoles.

Au-delà des langues, les enfants doivent également apprendre à maîtriser les nouvelles technologies. Malgré leurs nombreux aspects positifs, les smartphones et les réseaux sociaux ont aussi des effets négatifs sur nos enfants – sur leur manière de penser et de parler, sur leur comportement et leur développement.

Il nous appartient de leur apprendre un équilibre sain entre écran et vie réelle – et oui, de montrer nous aussi l'exemple. Nous avons interdit le téléphone portable dans les écoles, combiné à plus de cours de sports et de vrais échanges entre les élèves. Et pour les plus jeunes enfants, la devise est claire : pas de smartphones dans nos structures d'accueil. À travers les « Eltereforen », nous soutenons également les familles dans l'encadrement des usages numériques à la maison.

Mais le problème ne vient pas seulement du smartphone lui-même. Il vient aussi, et surtout, des réseaux sociaux, qui souvent ne sont ni sociaux, ni de véritables médias. Ils prétendent connecter, inspirer et informer. Mais ils sont aujourd'hui trop souvent source d'isolement, de perte de confiance en soi et de désinformation. Ils diffusent et banalisent la violence ainsi que des contenus sexualisés, sans égard pour les utilisateurs. Selon une étude de BeeSecure, deux tiers de nos jeunes y sont confrontés. Nous ne pouvons pas accepter cette situation. Nous avons une responsabilité collective de les protéger.



C'est pourquoi la Ministre de la Justice a déposé un projet de loi visant à lutter contre la violence numérique. Celui-ci prévoit la définition de nouvelles infractions pénales dans le Code pénal, par exemple, le partage non-autorisé d'images intimes ou le cyberharcèlement. D'autres études montrent clairement les impacts négatifs des réseaux sociaux sur le développement cognitif de nos enfants. Il s'agit de la santé de nos enfants.

C'est pourquoi le Gouvernement instaurera un âge minimum pour l'utilisation des réseaux sociaux. Si aucune solution européenne ne se dessine d'ici la fin de l'année, nous agissons au niveau national, comme l'ont déjà fait d'autres pays. Notre politique place le bien-être des enfants et des jeunes au centre des priorités – dans le monde numérique comme dans le monde réel.

C'est pourquoi le Gouvernement présentera dans les prochaines semaines de nouvelles mesures pour développer davantage les structures dans ce domaine. Nous devons adapter notre système aux situations complexes de nos jeunes – par de nouvelles structures thérapeutiques et sociales, et une meilleure mise en réseau des systèmes. Il y a ici un besoin clair d'action.

Et c'est pourquoi il reste une priorité pour le Gouvernement de mettre en œuvre rapidement les textes relatifs à la protection de la jeunesse et au droit pénal des mineurs. Aucun de nous ne veut que des jeunes se retrouvent en prison pour adultes. Les travaux doivent être finalisés rapidement, et les structures nécessaires construites en parallèle.

L'enfance et la jeunesse doivent être une période insouciante, et cela se passe avant tout à la maison.





“ *Nous devons – ensemble – mobiliser tous les leviers pour encourager les nouvelles constructions dans le secteur privé et créer davantage de logements abordables dans le secteur public.* ”

Monsieur le Président,

Pour la plupart d'entre nous, les premiers souvenirs sont ceux du foyer familial, un lieu où nous avons vécu, joué et partagé des moments qui nous ont marqués à jamais. Parler du logement, c'est parler du sentiment d'être chez soi. La politique du logement soulève des questions fondamentales :

- Où nos enfants habiteront-ils demain ?
- Comment créer des logements là où ils sont nécessaires ?
- Comment préserver la cohésion sociale dans nos villages et nos villes ?

Ces questions sont concrètes et urgentes – et elles nous concernent tous. Avoir un chez-soi doit rester accessible à chacune et chacun. Car dans la politique du logement, il est question de cohésion sociale. Dès le premier jour, le Gouvernement travaille avec l'ensemble des acteurs pour garantir que le logement reste abordable — les communes, les promoteurs publics, le secteur privé et la société civile.

Notre objectif est clair : construire plus, et plus rapidement, afin d'offrir à chacune et chacun une chance d'accéder à un logement abordable. Pour l'atteindre, nous nous sommes attaqués au chantier administratif. Nous savons tous que les procédures constituent aujourd'hui le plus grand chantier du pays. Elles sont longues, complexes et coûteuses – mais elles ne sont pas gravées dans la pierre. Pour les changer, il faut de la persévérance. Mais c'est possible, et c'est nécessaire.

C'est dans cet esprit que, lors de mon premier discours sur l'État de la Nation, j'ai présenté, au nom du Gouvernement, un plan d'action en dix points visant un changement de paradigme dans les procédures. Sept de ces mesures ont déjà été mises en œuvre ou sont actuellement soumises à la Chambre. Les trois dernières suivront d'ici la fin de l'année. Elles simplifieront en profondeur les procédures de construction, sans pour autant négliger la qualité.



- Grâce au principe du « silence vaut accord », les demandes seront automatiquement approuvées une fois le délai expiré.
- Grâce au principe « *Natur auf Zeit* », les biotopes pourront se développer sans ralentir ou renchérir les projets de construction.
- Grâce au règlement national sur les bâtisses, les règles seront harmonisées sur tout le territoire national, ce qui permettra de construire plus rapidement et plus efficacement.
- Grâce au remembrement ministériel, un seul propriétaire ne pourra plus bloquer la construction d'un nouveau quartier.
- Grâce au principe d'une « compensation une fois pour toutes », l'impact environnemental des projets de construction pourra être compensé sur des terrains de l'État.

Nous étions, nous sommes et nous resterons convaincus de la pertinence de ces mesures. Elles donneront, à moyen terme, une nouvelle dynamique au marché du logement. Mais pour l'instant, le marché n'évolue pas comme nous le souhaiterions. La demande reste élevée, tandis que l'offre est insuffisante. Ce défi ne date pas d'hier: il s'est construit au fil des années et des décennies. Et il n'y a pas de solution miracle, ni hier, ni aujourd'hui.

Nous devons – ensemble – mobiliser tous les leviers pour encourager les nouvelles constructions dans le secteur privé et créer davantage de logements abordables dans le secteur public. Pour ce faire, nous devons rétablir la confiance dans le secteur de la VEFA – la vente en l'état futur d'achèvement. Trop de personnes connaissent le problème : le chantier n'avance pas comme prévu. Ou pire, le promoteur fait faillite et le chantier reste à l'arrêt pendant des mois, parfois des années.

La confiance de l'acheteur ne reviendra que s'il y a une meilleure protection juridique, notamment en matière de garantie d'achèvement. Et comme nous voyons que les gens ont plus confiance quand les murs de leur maison sont debout, nous réduisons les *droits d'enregistrement* sur les constructions neuves.



Mais le gouvernement assume aussi sa responsabilité directe de créer plus de logements abordables. Depuis 2023, le budget pour les aides aux promoteurs sociaux a plus que doublé, et il restera au-dessus d'un demi-milliard par an dans les années à venir. En outre, nous avons soutenu avec 500 millions d'euros supplémentaires le programme d'achat VEFA, réalisant des projets dans tout le pays.

Et nous avons décidé de poursuivre ce programme avec un budget supplémentaire de 300 millions d'euros sur les prochaines années. À l'avenir, l'État adaptera aussi les prix dans le programme d'achat VEFA selon les régions et ne financera que partiellement les projets. Car beaucoup de projets de construction sont vendus en partie – 10, 20, 30% – mais le chantier ne peut démarrer que lorsque suffisamment de logements sont financés. L'État peut ainsi, avec une contribution plus modérée, débloquer plus de projets et accélérer la construction.

C'est ainsi que davantage de logements abordables verront le jour. À travers d'autres outils, nous mobilisons aussi des terrains pour pouvoir créer des logements abordables à l'avenir : par une politique d'acquisition ciblée, par un *appel à projets* pour les dents creuses, et par un taux réduit sur la TVA pour la construction de logements destinés à une location à un prix abordable.

Tous ces efforts seront en partie financés par un *housing bond* – un emprunt public. Ainsi, les particuliers, même avec de petites sommes, pourront soutenir directement la construction de logements, avec un rendement intéressant.

Le Gouvernement continuera à tout mettre en œuvre pour permettre à chacune et chacun d'accéder à un logement. Le logement n'est pas un luxe. Le logement est un droit. C'est pourquoi le Gouvernement soutient également les locataires, par des améliorations du cadre légal relatif à la salubrité et la création d'une commission nationale des loyers.

Car la politique du logement est avant tout une question humaine – et c'est pourquoi elle est au cœur de notre vivre-ensemble.



“ *Car ces moments de vivre-ensemble se construisent au plus près des citoyens – dans les quartiers et dans nos communes. C'est là que nous vivons et renforçons chaque jour la cohésion sociale.*

”

Monsieur le Président,

Le vivre-ensemble n'est pas une théorie abstraite, c'est une réalité vécue au quotidien – tous les jours et tous les weekends lors de fêtes au village, dans les clubs de sports ou les fanfares. Des moments où les gens se rassemblent, se rencontrent et échangent. C'est là que naît un sentiment d'appartenance à une communauté.

Ce sentiment ne peut naître que là où les gens se sentent en sécurité. C'est pourquoi le Ministre des Affaires intérieures rapprochera la police des citoyens, autour de quatre principes :

- **plus de personnel** : depuis 2023, la police compte 500 agents supplémentaires ;
- **plus de présence** : en 2025, les patrouilles ont été plus nombreuses que jamais ;
- **plus de proximité** : nous avons introduit une police locale dans cinq communes ;
- **plus de prévention** : nous prévenons la criminalité à travers la table ronde sur les drogues et la simplification de la vidéosurveillance dans l'espace public.

Et nous doterons encore avant l'été la police de meilleurs moyens juridiques pour accomplir sa mission, grâce au « Platzverweis renforcé ». Nous renforçons ainsi la sécurité et le sentiment de sécurité. Avec une police proche du citoyen et au service du vivre-ensemble.

Car ces moments de vivre-ensemble se construisent au plus près des citoyens – dans les quartiers et dans nos communes. C'est là que nous vivons et renforçons chaque jour la cohésion sociale.

Pour cette raison, nous mettrons en place un cadre juridique plus efficace pour les services communaux. Grâce à des services plus professionnels, nos communes pourront encore mieux répondre aux défis actuels et futurs. Elles pourront ainsi offrir davantage d'occasions de rencontre et de vivre-ensemble.



Dans cette optique, la Ministre des Sports renforce également le rôle du coordinateur sportif au niveau communal et élargit l'accès aux subsides pour les associations. Car le sport est un lieu où des personnes de générations, de cultures et de milieux sociaux différents se rencontrent sur un pied d'égalité. Et cela ne se limite pas seulement sur le terrain.

Un club ou association vit aussi en dehors du terrain, grâce aux nombreux bénévoles qui le font vivre – dans le sport, chez les pompiers, les scouts ou les fanfares. Pour leur faciliter la vie administrative, le Gouvernement est en discussion avec tous les acteurs d'éventuelles simplifications au niveau de la loi sur les ASBL. En même temps, chacun doit avoir la possibilité de participer à la vie sociale, sportive et culturelle.

C'est pourquoi le Gouvernement a présenté le mois dernier un plan d'action comportant 99 mesures destinées à rendre la culture plus accessible et lever toute forme de barrières. L'accès à la culture ne doit pas être un privilège. Notre culture prend vie lorsqu'elle est vécue – par tous nos citoyens. Elle est l'expression de traditions et de valeurs communes : l'ouverture, le respect et la cohésion.

Et notre culture englobe aussi bien le multilinguisme que la langue luxembourgeoise. Et pour continuer à la soutenir, le Ministre de la Culture présentera après cette législature un nouveau plan d'action pour la langue luxembourgeoise. Car l'intérêt de la population est bien réel. Les chiffres parlent d'eux-mêmes :

- les cours de luxembourgeois affichent complet ;
- près de deux millions de visiteurs ont eu recours l'année passée au correcteur orthographique *Spellchecker* pour faire vérifier leurs textes ; et
- le dictionnaire en ligne luxembourgeois (LOD) a enregistré plus de 14 millions de recherches l'année dernière – soit une requête toutes les 2,2 secondes.

Nous nous attendons à un succès comparable pour le nouveau moteur linguistique, que nous compléterons par une fonction de traduction. Car c'est la langue qui crée un lien entre les personnes et avec le pays, où le vivre-ensemble se reflète aussi dans son système politique.



La démocratie est l'expression la plus claire de notre vivre-ensemble. Aujourd'hui plus que jamais, il est essentiel que nous protégeons notre démocratie. C'est pourquoi le Gouvernement renforce la presse :

- par une amélioration de l'aide à la presse ;
- par un droit d'accès à l'information ; et
- par une meilleure protection contre les poursuites-bâillons.

En démocratie, nous décidons ensemble de la direction que nous voulons prendre et de la manière dont nous voulons façonner notre environnement. Et cet environnement comprend aussi notre environnement naturel.



“ *Chaque partenaire doit entendre les préoccupations des autres. Et si chacun fait un pas vers l'autre, nous trouverons ensemble la voie à suivre – dans l'intérêt du pays.* ”

Monsieur le Président,

Une nature saine est la base pour un vivre-ensemble sain. Préserver la nature doit donc être une ambition partagée.

- Voulons-nous profiter du soleil en été, ou souffrir de chaleur ?
- Voulons-nous une vie quotidienne régulière, ou des conditions extrêmes ?
- Voulons-nous de l'air pur ? De l'eau potable ? Des forêts saines ?

Pour le Gouvernement, les réponses sont claires : nous voulons protéger l'environnement et lutter contre le changement climatique. Nous ne considérons pas cette politique de manière isolée, mais comme partie d'un tout. La politique environnementale doit être pensée avec les autres priorités, et non les freiner. Et nous la faisons avec les citoyens, dans le dialogue, par la persuasion, avec des encouragements. C'est notre boussole, et nous y resterons fidèles.

C'est pourquoi le Ministre de l'Environnement élaborera, en dialogue avec tous les acteurs, un nouveau plan de restauration. Celui-ci mettra l'accent sur la qualité de nos eaux et la santé de nos forêts.

Mais dans la lutte contre le changement climatique, le plus important est de passer aux énergies renouvelables. Ici, le Gouvernement poursuit une ligne claire : simple – rapide – renouvelable. Avec cet objectif, nous avons proposé 50 mesures. 50 voies pour développer les énergies renouvelables, contrer le changement climatique, et augmenter notre propre production d'énergie.

Permettez-moi de souligner trois progrès importants. Premièrement, le préfinancement des installations photovoltaïques est aujourd'hui une réalité. Cette nouvelle procédure est rapide pour les entreprises et simple pour les citoyens. Et elle fait une différence directe sur la facture – finis les avances de milliers d'euros.



C'est la protection du climat, rendue simple. C'est pourquoi nous étendons ce système aux aides pour les voitures électriques, les pompes à chaleur et les rénovations. Et nous les prolongeons jusqu'en 2030.

Deuxièmement, le Gouvernement a proposé un texte de loi pour permettre la construction d'installations photovoltaïques le long des autoroutes. Ainsi, nous exploitons un potentiel inexploité pour produire de l'électricité pour des dizaines de milliers de personnes. Si le texte est voté avant l'été, nous pourrions lancer les premiers projets concrets avant la fin de l'année.

Enfin, nous avons proposé d'appliquer le *silence vaut accord* également aux autorisations environnementales pour les énergies renouvelables.

Dans les prochains mois, nous continuerons résolument sur cette voie. Car les chiffres le montrent : nous sommes sur la bonne voie. Avec 8 000 nouvelles installations photovoltaïques, 2024 a vu autant de nouvelles installations que jamais. Et en 2025, autant d'électricité solaire a été injectée dans le réseau que jamais – une hausse de 26 % en une seule année. Deux records en deux ans. C'est bon pour la planète, pour les gens, et pour notre pays.

Monsieur le Président,

Cela me ramène à la guerre en Iran et à ses conséquences. Les derniers mois ont montré à quel point l'UE reste vulnérable tant qu'elle dépend des énergies fossiles d'autres régions. La guerre en Iran a bouleversé les marchés énergétiques mondiaux.

Le Gouvernement a suivi ces évolutions de près dès le début. D'une part, la sécurité d'approvisionnement doit être garantie. Jusqu'à l'heure actuelle, il n'y a eu aucune pénurie – ni de pétrole, ni de gaz, ni d'électricité.

D'autre part, la situation internationale reste volatile et extrêmement incertaine, et elle a un impact majeur sur les prix. Celui-ci s'est fait sentir jusqu'à présent principalement sur le pétrole, même si le prix reste inférieur à celui de nos voisins. À moyen terme, les prix du gaz et de l'électricité risquent de monter eux aussi.



Ces évolutions ont aussi un impact sur l'économie mondiale. Le Luxembourg n'y échappe pas. Les projections du STATEC montrent que la croissance ralentira et que les prix remonteront. Cette crise et ses effets économiques et sociaux nous occuperont encore pendant des mois et des années.

C'est pourquoi le Gouvernement a invité les partenaires sociaux à une tripartite pour discuter ensemble de la manière de faire face à ces effets.

Préserver le pouvoir d'achat des citoyens et la compétitivité de nos entreprises sont deux priorités centrales de ce Gouvernement. Même si l'index, élément central de notre modèle social, absorbe une partie de ces effets – raison pour laquelle ce système n'est pas négociable –, nous ne voulons pas que ce que nous avons accompli jusqu'à présent soit remis en cause par une crise à l'étranger.

Chaque partenaire doit entendre les préoccupations des autres. Et si chacun fait un pas vers l'autre, nous trouverons ensemble la voie à suivre – dans l'intérêt du pays. Le Luxembourg fonctionne grâce à la collaboration de nous tous.

Dans cette collaboration, nous devons aussi penser au-delà de l'horizon à court terme. Les vrais problèmes économiques et sociaux risquent de ne faire que commencer. Il s'agit maintenant de poser les jalons pour que notre pays soit préparé. Nous devons discuter avec prudence et agir avec détermination.

Le Gouvernement a déjà agi ces derniers mois. Nous avons fait avant la guerre ce que d'autres pays ne font que planifier maintenant. Depuis le 1er janvier de cette année, l'État prend en charge, à hauteur de 150 millions d'euros, une grande partie des coûts de réseau pour les citoyens et les entreprises. En y ajoutant les 80 millions d'euros consacrés au mécanisme de compensation, nous avons ainsi réduit substantiellement la facture d'électricité depuis janvier.

En complément, nous avons triplé la prime énergie afin de soutenir de manière ciblée celles et ceux qui sont les plus touchés par la hausse des prix de l'énergie. Une personne seule perçoit aujourd'hui 600 euros par an, et une famille avec deux enfants plus de 1 000 euros.



Il s'agit là d'une des mesures du Plan social pour le climat, qui regroupe 45 initiatives destinées à accompagner la transition énergétique dans un esprit de justice sociale. Parmi elles figurent notamment un prêt climatique à taux réduit pour les rénovations énergétiques ou encore un dispositif de leasing social pour les voitures électriques.

Ainsi, nous permettons à chacun de passer aux énergies renouvelables, sans l'imposer. La transition énergétique protège à la fois les personnes contre la hausse des coûts, le pays contre les dépendances stratégiques, et la planète contre les émissions nocives. La guerre en Iran nous le rappelle une fois de plus.

Cette guerre a aussi, et aura encore, des répercussions économiques et sociales plus larges sur l'inflation, la croissance et l'emploi. Nous devons nous y préparer, car sans une économie dynamique, il ne peut y avoir de progrès social, écologique ou technologique. L'économie s'inscrit dans un ensemble plus large.



“ *Nous voulons que notre pays continue d'avancer et de croître ensemble. La croissance est le fondement de notre niveau de vie. Or, ce moteur s'est enrayé ces dernières années.* ”

Monsieur le Président,

Une économie forte est un projet collectif. Aucun d'entre nous ne peut y parvenir seul – ni le Gouvernement, ni les entreprises, ni les salariés – surtout dans un contexte international aussi difficile. Nous ne réussirons que si ces trois acteurs avancent ensemble et conjuguent leurs efforts.

C'est précisément pour cette raison que le Gouvernement tendra toujours la main au dialogue – pour construire des ponts, dans le respect des préoccupations et des attentes des partenaires sociaux, et dans l'intérêt de l'ensemble du pays. L'accord avec les partenaires sociaux chez ArcelorMittal maintient les emplois et garanti des investissements dans le futur. Cet accord, et bien d'autres, montre que le dialogue social tripartite continue de porter ses fruits lorsque chacun tire dans le même sens.

Nous voulons que notre pays continue d'avancer et de croître ensemble. La croissance est le fondement de notre niveau de vie – de notre système de retraite, de notre assurance maladie, de nos hôpitaux, de nos écoles et de nos routes.

Or, ce moteur s'est enrayé ces dernières années. Sous ce Gouvernement, la situation s'est améliorée, mais notre économie reste en deçà de sa moyenne historique et des performances de la zone euro. Et la guerre au Moyen-Orient risque d'aggraver davantage cette tendance.

Depuis la pandémie de COVID-19, notre économie peine à retrouver son élan. A part l'année suivant la crise, aucune année n'a enregistré une croissance supérieure à 0,6%. Presque tous les secteurs ont perdu en dynamisme : l'artisanat, la construction, le commerce ou encore la restauration. La place financière demeure certes le moteur de notre économie, mais elle évolue dans un environnement de concurrence internationale toujours plus intense.



Et sans croissance, moins de nouveaux emplois. Depuis plusieurs années, le secteur privé ne crée plus suffisamment d'emplois pour assurer durablement le financement de notre système social. La majorité des emplois nouvellement créés l'ont été dans les secteurs public et conventionné.

Dans le même temps, le chômage a augmenté lentement mais sûrement et se situe aujourd'hui au-dessus de la moyenne européenne, et ce malgré des pénuries de main-d'œuvre de plus en plus marquées dans plusieurs secteurs, car les profils à la recherche d'un emploi ne correspondent aux postes vacants. Ces pénuries ne freinent pas seulement l'activité des entreprises, elles pèsent aussi sur les salariés, qui doivent, en partie, compenser ce manque par une charge de travail supplémentaire. Tant les salariés que les entreprises s'interrogent sur les conséquences du progrès technologique.

Autant d'évolutions qu'aucun d'entre nous ne peut se permettre d'ignorer, car elles nous concernent tous. Et si nous voulons avancer, nous devons trouver ensemble des réponses. Une économie ne se compose pas seulement d'entreprises. Tout comme une économie ne se compose pas seulement de travailleurs. Et le Gouvernement ne dicte pas non plus la croissance.

Nous créons ensemble la croissance, ou nous stagnons ensemble – avec toutes les implications. Nous devons tenir compte de tous ces développements lors de la tripartite, mais ce n'est pas un sujet à traiter avec un instrument de crise.

C'est une tâche qui demande un effort et un dialogue constants. Le Gouvernement est prêt à discuter de tous ces sujets avec les partenaires sociaux dans les instances compétentes, à les écouter, et à trouver ensemble des solutions. Car seul un effort commun fera tourner notre économie et créer des emplois. Le Gouvernement agit lui aussi chaque jour dans cet esprit, avec une approche pragmatique et tournée vers des résultats concrets.



Cela commence par une simplification administrative et des réponses pratiques à des problèmes concrets. Ainsi, chaque entreprise se verra attribuer un numéro d'identification numérique unique, valable auprès de toutes les administrations. Et les démarches nécessaires à la création d'une entreprise seront regroupées en une seule procédure. Sur le plan législatif, nous souhaitons également moderniser, au cours des douze prochains mois, le droit des sociétés, le droit comptable et le droit des obligations. Toujours avec le même objectif : plus simple, plus clair, plus moderne.

Cela soutiendra surtout les petites et moyennes entreprises qui ont également besoin d'un accompagnement concret – sous forme d'expertise et d'un appui financier adapté. C'est dans cet esprit que la SNCI a élargi son offre avec un nouveau prêt à taux zéro destiné aux PME.

Et nous soutenons les investissements liés aux transitions numérique et écologique. À lui seul, le programme SME Package consacré à la transition numérique a déjà bénéficié à plus de 1 000 entreprises depuis 2024. Nous aidons également les entreprises à préparer leur succession grâce à une nouvelle aide de l'État. Dans le seul secteur de l'artisanat, on estime que près de 3 000 entreprises devront assurer leur relève au cours des dix prochaines années.

Mais, toute entreprise, petite ou grande, naît d'abord d'une idée. C'est pourquoi nous voulons donner un nouvel élan à l'esprit d'entreprise. Pour permettre aux fondateurs d'accéder plus facilement aux financements nécessaires, nous avons introduit un nouveau crédit d'impôt pour les investissements dans les start-ups. La SNCI a également mis à disposition une enveloppe de 300 millions d'euros.

Et au lieu d'exiger qu'un entrepreneur dispose, dès le premier jour, d'un capital de départ de 12 000 euros, nous lui laisserons à l'avenir un délai d'un an pour le constituer. Cela permettra de répondre aux difficultés liées à l'ouverture d'un compte bancaire. En outre, nous proposerons dans les prochains mois de nouvelles mesures fiscales spécifiquement ciblées sur les *start-ups* et les *scale-ups*.



Nous voulons encourager les gens à se lancer. Mais souvent – trop souvent – la peur de l'échec brise l'élan à entreprendre. C'est pourquoi nous présenterons dans les prochains mois un plan d'action concret pour mieux couvrir socialement les indépendants, avec des mesures dans les domaines du chômage, de la sécurité sociale et aussi des impôts. Et c'est pourquoi nous renforçons le régime de la seconde chance. Car une deuxième tentative peut aussi devenir une réussite. Nous ne devons pas pénaliser ceux qui ont le courage d'entreprendre.

Car en fin de compte, notre économie repose sur les femmes et les hommes qui la font vivre : les entrepreneurs comme les salariés. Nous avons donc besoin de talents et de compétences adaptés. C'est pourquoi nous investissons dans la formation avec le Skillsplang, avec de meilleurs instruments d'aide pour les jeunes en recherche d'emploi, et avec une extension de l'offre du *Digital Learning Hub*.

Nous élargissons également notre offre d'enseignement supérieur en encourageant des universités de renom à s'implanter au Luxembourg. Cela permettra d'attirer au Luxembourg les talents dont nous avons besoin pour accompagner notre développement économique et social. Mais nous devons aussi rester attractifs dans la durée et mieux mettre en valeur nos atouts – à commencer par la qualité de vie au Luxembourg.

C'est précisément l'objectif de la nouvelle initiative *Work in Luxembourg*, présentée par les Ministres de l'Économie et du Travail. Elle rassemble, en un seul endroit, toutes les informations utiles pour vivre et travailler au Luxembourg. Mettre en relation au Luxembourg les talents et les entreprises dont nous avons besoin exige un effort quotidien – un effort que le Ministre des Affaires étrangères entend désormais renforcer davantage dans notre politique extérieure à travers une promotion plus active du Luxembourg à l'étranger.

Voilà pourquoi nous devons sans cesse nous réinventer. C'est ce qui a fait la réussite de notre pays et de notre place financière. Nous continuons ainsi à lancer de nouvelles initiatives : *l'AI Experience Centre* au LHoFT, un régime fiscal pour le *carried interest*, et une instance dédiée à la cybersécurité de la place financière.



Et nous continuons à renforcer notre renommée dans le domaine des finances durables. Nous sommes sur le point d'accueillir le plus grand fonds obligataire mondial pour la protection des forêts tropicales, avec un volume d'investissement de 125 milliards de dollars, au Luxembourg.

Nous devons cependant aussi nous positionner dans de nouveaux secteurs. À l'heure où les investissements dans la sécurité augmentent, il est important que nos entreprises puissent trouver leur place dans les chaînes d'approvisionnement de l'industrie de la défense.

C'est pourquoi nous nous sommes dotés d'une stratégie pour une industrie de la défense adaptée à notre pays et en phase avec nos atouts. Avant l'été, nous voulons créer un cadre juridique clair. En outre, nous mettons l'accent sur la recherche et l'innovation, avec un fonds d'investissement de 150 millions d'euros pour les *start-ups*. Nous ne construirons ni chars ni missiles, mais nous encouragerons des innovations ciblées pouvant également avoir des applications civiles – surtout dans le spatial et la cybersécurité. À terme, ces activités trouveront un lieu commun avec la création du *Defence Campus* à Dudelange.

Ces efforts s'inscrivent aussi dans nos ambitions dans le domaine satellitaire. Cet écosystème, avec la SES comme point d'ancrage pour de nombreuses entreprises, fait partie de l'ADN du Luxembourg. Nous accompagnons la SES dans sa volonté de mettre en orbite plus de satellites avec une empreinte luxembourgeoise, notamment à travers le *Space Campus*, où une production manufacturière de satellites et un centre de test verront le jour.

Avec la construction de satellites au Luxembourg, un tout nouveau chapitre s'ouvre dans l'histoire de notre industrie. Nous faisons ainsi évoluer notre industrie pour la placer à la pointe de l'innovation. C'est l'innovation qui nous fait avancer, en tant qu'économie et société.



“ Pour le Gouvernement, le cap est clair : une IA qui permette à chacun de développer pleinement son potentiel et de faire des choix plus éclairés. Une IA souveraine au service de l'humain. ”

Monsieur le Président,

L'économie est le fondement de beaucoup de choses, mais elle n'est pas tout. Elle crée de la croissance, de la richesse, mais surtout, elle nous donne les moyens de façonner et de progresser. Le Gouvernement souhaite faire du Luxembourg une société du savoir – une société où nous contribuons ensemble à la construction de notre avenir. Cet avenir trouve bien souvent son point de départ dans la recherche.

L'Université et les instituts de recherche sont les laboratoires des solutions de demain. C'est pourquoi nous les soutenons chaque année à hauteur d'environ 500 millions d'euros. Et à travers les nouvelles conventions, la Ministre de la Recherche a choisi de mettre davantage l'accent sur le transfert de la recherche dans le monde réel.

L'une des technologies sur le point de faire son entrée dans notre quotidien est la conduite automatisée. Dans ce domaine, le Luxembourg souhaite s'imposer parmi les pionniers européens. Notre priorité va à des applications concrètes dans la logistique, sur les routes et dans des services spécialisés comme les navettes. Nous encadrerons cette vision avec un cadre légal pour les voitures privées, afin de transformer une recherche révolutionnaire en une normalité vécue.

C'est aussi l'objectif du nouveau *Deep Tech Lab* : développer des technologies de pointe capables de répondre à des défis complexes, avec, dans un premier temps, une priorité donnée à l'intelligence artificielle et aux technologies quantiques.

Le *Deep Tech Lab* accompagnera les projets de bout en bout, de l'idée à la commercialisation, en passant par la recherche et le financement – avec conseil, formation et investissements. Le *Deep Tech Lab* deviendra la pierre angulaire de l'écosystème luxembourgeois de l'IA, aux côtés de nos centres de données sécurisés et du nouveau supercalculateur, qui devrait être prêt d'ici la fin de l'année.



Il attirera et réunira des talents venus du monde entier. Ce sera un lieu de rencontre entre la recherche, l'innovation et l'entrepreneuriat. Car même la meilleure des technologies ne vaut rien sans une dimension humaine.

L'IA nous ouvre de nouvelles voies, mais c'est à nous de choisir le chemin à suivre et les objectifs que nous voulons atteindre. Pour le Gouvernement, le cap est clair : une IA qui permette à chacun de développer pleinement son potentiel et de faire des choix plus éclairés. Une IA souveraine au service de l'humain. C'est dans cet esprit que l'*AI Factory* accompagne les chercheurs, les entreprises et les administrations dans l'utilisation de solutions d'IA.

Et ce potentiel, nous voulons également le mettre au service de l'État. C'est pourquoi nous avons signé un partenariat avec Mistral, leader européen de l'intelligence artificielle. Nous avons ainsi ouvert une toute nouvelle voie, que d'autres pays européens empruntent désormais à leur tour. Ce partenariat avec Mistral garantit un stockage et un traitement exclusifs des données sur les infrastructures de l'État luxembourgeois. Nous posons ainsi les bases d'une utilisation de l'IA à la fois sûre, souveraine et digne de confiance.

Dans les semaines à venir, tous les ministères auront accès au chatbot d'IA LeChat. Cet accès sera ensuite étendu aux administrations. Et nous accompagnerons les agents publics à travers des formations spécifiques.

D'autres applications concrètes sont déjà en préparation. Par exemple, des solutions IA basés sur *Legilux* qui faciliteront la lecture, la compréhension et même la rédaction des textes de loi. Autre exemple : le projet *Skills*, qui permettra, grâce à l'IA, une analyse dynamique et en temps réel des compétences disponibles et des besoins du marché du travail.

Tout cela est possible grâce à une IA souveraine appuyée sur nos propres infrastructures de données. Et cette dimension de souveraineté ne doit pas être sous-estimée, surtout en ces temps où le vent souffle plus rudement.





“ *L'Union européenne est notre meilleure garantie pour affirmer notre place parmi les grandes puissances, et pour défendre nos valeurs de liberté, de démocratie et de respect du droit international.* ”

Monsieur le Président,

Ce vent qui souffle aujourd'hui apporte son lot d'inquiétudes et d'incertitudes. Il ravive des réalités que nous pensions avoir laissé derrière nous. C'est précisément dans les périodes d'incertitude que nous devons plus que jamais rester solidaires. Cela vaut ici, au Luxembourg, dans tous les domaines que j'ai évoqués aujourd'hui, et cela vaut aussi pour l'Europe.

On ne peut pas apprécier la situation du Luxembourg sans regarder aussi celle de l'Europe. L'histoire du Luxembourg est celle de l'Europe, et l'avenir de l'Europe est l'avenir du Luxembourg. Car sur la scène internationale aussi, c'est ensemble que nous avons le plus de poids. Nous le voyons :

- en Ukraine, où l'Union européenne fournit la grande majorité du soutien;
- au Groenland, où l'Union européenne s'est rangée derrière le Danemark ; et
- dans le commerce, où l'Union européenne conclut des accords avec neuf pays représentant 2,5 milliards de personnes.

C'est pourquoi le Gouvernement luxembourgeois plaide pour une politique étrangère et de sécurité européenne commune, apte à agir avec rapidité et détermination. Trop souvent encore, l'Union européenne reste cantonnée au rôle de spectatrice. Mais nous ne devons pas seulement unir davantage nos forces en matière de politique étrangère :

- dans l'énergie, pour mieux relier nos réseaux au-delà des frontières ;
- dans la technologie, pour unir nos forces et peser face aux États-Unis et à la Chine;
- dans l'économie, pour redonner un nouvel élan au marché unique ;
- dans la finance, pour transformer l'épargne européenne en investissements; et
- dans l'espace Schengen, pour retrouver une Europe sans frontières.



Dans tous ces domaines, le Luxembourg a tout à gagner d'une Europe plus unie. Car l'Union européenne est notre meilleure garantie pour affirmer notre place parmi les grandes puissances – et pour défendre nos valeurs de liberté, de démocratie et de respect du droit international.

Des valeurs que nous continuons à défendre au-delà de l'Union européenne ; aujourd'hui plus que jamais. C'est pourquoi nous avons – précisément maintenant – renforcé nos contributions aux agences des Nations unies ainsi que notre financement climatique. C'est pourquoi nous restons – précisément maintenant – attachés à une politique d'asile fondée à la fois sur le cœur et la raison.

Et c'est aussi pourquoi nous avons – précisément maintenant – reconnu la Palestine. Aux côtés de plus de 150 autres pays, nous voulons, par cette reconnaissance, redonner une chance à la paix et à l'espoir. Cette reconnaissance est notre contribution à une solution à deux États, afin que Palestiniens et Israéliens puissent vivre en paix et en sécurité.

Nous restons convaincus que le dialogue et le droit international sont les meilleurs moyens de résoudre les conflits. Une conviction que nous partageons avec plus de pays qu'on ne l'imagine parfois. Et pourtant, force est de constater que les grandes puissances imposent à nouveau de plus en plus leur volonté de manière unilatérale, y compris aux dépens des autres.

Nous devons donc investir davantage dans notre sécurité – la nôtre au Luxembourg, mais aussi notre sécurité collective au sein de l'OTAN et de l'UE. Ce n'est pas contraire à nos valeurs. C'est une manière de les défendre. Cela évite que d'autres nous imposent leurs valeurs. Défense, diplomatie et développement sont complémentaires. Ce sont trois piliers avec un même objectif : la paix.

Nous ne voulons attaquer personne, mais nous ne voulons pas non plus être pris pour cible. C'est pourquoi une dissuasion crédible est indispensable. La Ministre de la Défense prépare notre Armée à ces nouveaux défis stratégiques – avec davantage de recrutements, des conditions plus attractives pour les métiers de l'Armée, et de nouvelles capacités de défense.



Mais une dissuasion crédible nécessite aussi un financement crédible. C'est pourquoi le Gouvernement se fixe une trajectoire budgétaire jusqu'en 2029 – l'année fixée par l'OTAN pour réévaluer la situation. Au cours des prochaines années, le budget consacré à notre sécurité augmentera progressivement et par petites étapes afin d'atteindre nos objectifs au sein de l'OTAN d'ici 2035. Il s'agit d'un effort collectif, mené avec nos Alliés.

Et pour soutenir cet effort collectif, le Luxembourg – avec notre Allié le Canada – propose la création d'une nouvelle banque multilatérale dédiée à la défense, à la sécurité et à la résilience, et dont le hub européen sera installé ici, au Luxembourg.

Cette initiative correspond à notre pays et s'appuie sur nos forces :

- la confiance que nous inspirons grâce à notre stabilité politique ;
- l'expertise que nous avons acquise dans le monde financier ; et
- le réseau d'institutions internationales que nous avons accueilli.

Grâce à des garanties et à des solutions financières innovantes, cette banque contribuera à créer la base économique d'une dissuasion crédible.

Au-delà du renforcement de notre Armée et de notre industrie de défense, nous devons aussi mettre notre sécurité dans un contexte plus large. Nous devons adopter une approche globale de la résilience afin de mieux préparer notre pays à tout type de crise.

Pour répondre à ces défis, nous avons présenté la première stratégie nationale de résilience. Celle-ci est mise en œuvre jour après jour – au niveau des communes, des infrastructures critiques et du Gouvernement. Nous avons complété ces efforts par des stratégies spécifiques destinées à préparer notre pays aux cyberattaques et aux effets du changement climatique.

Toutefois, la résilience ne se décrète pas par la loi. La résilience se vit au quotidien, et chacun d'entre nous a un rôle à jouer. C'est pourquoi nous voulons mieux informer et sensibiliser les citoyens grâce à un guide de conseils pratiques qui sera présenté à la rentrée.



Mais la véritable résilience ne s'arrête pas à l'individu. Elle exige de la cohésion. Elle exige de l'engagement de chacun envers les autres. Et puisque nous parlons d'engagement, je souhaiterais ici remercier toutes celles et tous ceux qui œuvrent chaque jour au service de la collectivité : les membres de l'Armée et de la Police, le personnel des soins et de la santé, les intervenants professionnels et bénévoles du CGDIS, et tant d'autres encore.



“ *Une politique au service de la cohésion sociale. Ensemble. Pour tous.
Pour le Luxembourg. Pour l'avenir.* ”

Monsieur le Président,

Par leur engagement, toutes ces personnes rendent un service particulier à notre pays. Et, à l'image des trois parcours que j'ai évoqués au tout début de ce discours, chacun d'entre nous contribue, à sa manière, à la cohésion de notre société.

Notre nation est le fruit de milliers d'interactions, d'échanges et de rencontres au quotidien. À la maison, dans le bus, au travail ou en fin de journée. Elle se renouvelle jour après jour – de manière spontanée, naturelle et dynamique. Je vous ai présenté aujourd'hui toute une série de politiques destinées à renforcer la cohésion de notre société :

- une politique **solidaire**, qui lutte contre la pauvreté et renforce notre modèle social;
- une politique **tournée vers les familles**, qui donne à chaque enfant la possibilité de réussir dans la vie ;
- une politique du **logement** qui maintient l'accès à la propriété comme une perspective réaliste pour chacun ;
- une politique du **vivre-ensemble**, qui considère le sport, la culture et la langue comme vecteurs de cohésion pour notre société ;
- une politique qui **protège l'environnement** agit contre le changement climatique;
- une politique de **croissance** partagée, qui crée des emplois et renforce l'économie dans le dialogue — non comme une fin en soi, mais comme le fondement de notre niveau de vie ;
- une politique qui place **la recherche et l'innovation** au service de l'humain ; et
- une politique **d'engagement international** qui fait du Luxembourg une force motrice du projet européen et promeut une société résiliente.

Une politique au service de la cohésion sociale. Ensemble. Pour tous. Pour le Luxembourg. Pour l'avenir.